

OCTOBRE 2010 | n°20

DANS CE NUMERO

Le mot de la Présidente	1
FARES et l'avenir de l'AVS	2
Résultats sondage 2010	2
Bureau cantonal de médiation santé	3
L'agenda FVR	4

Le mot de la Présidente

Chers membres,

Pourquoi ce numéro automnal des «Nouvelles de votre Fédération»? La raison est simple: améliorer le lien social entre les membres et le comité cantonal. En effet, pour des raisons financières, le budget 2010 ne prévoyait que deux numéros. L'assemblée des délégués de mai dernier a octroyé au comité une marge de manœuvre supplémentaire de quelques milliers de francs. Dès lors, il a été possible d'éditer ce numéro supplémentaire 2010 de manière à transmettre des informations intéressantes et d'actualité.

Communiquer avec pertinence n'est pas toujours facile. Les «Nouvelles de votre Fédération» s'y attachent, d'autant plus qu'il n'est pas aisé d'expliquer aux membres et à la population vaudoise l'activité de la FVR, dont le but est de coordonner les efforts de ses membres en vue de la défense de leurs intérêts économiques, sociaux et culturels.

Notons que les associations vaudoises au service des aînés sont très nombreuses. Par exemple, certaines enrichissent la qualité de vie de leurs membres, proposent des possibilités de formation continue ou des loisirs. D'autres mettent à disposition un service social.

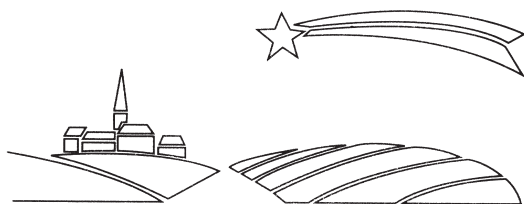
Au sein de la FVR, ce sont les sections régionales, proches des membres, qui organisent des conférences, des balades, des excursions, etc., de manière à cultiver l'amitié entre les membres. Ainsi, lors de ces activités conviviales, les membres apprennent à se connaître et discutent notamment de leurs besoins face à un monde qui change. Les réalités sociales apparaissent plus clairement, la FVR en prend note et peut lutter plus concrètement pour une meilleure insertion des retraités dans la vie publique et sociale. Autrement dit, la FVR est un porte-parole des retraités face à l'opinion publique et aux autorités.

Christiane Layaz-Rochat
Présidente

C O N T A C T

**Fédération vaudoise
des retraités FVR**

Case postale 295
1440 Montagny/Chamard
info@retraites-vaudois.ch



L'ÉTOILE FILANTE

**voyager en toute sécurité
grâce au car !**

www.etoile-filante.ch

voyage@etoile-filante.ch

+41 26 663 21 84

pour vos randonnées
pédestres consultez :

www.rando-culture.ch

FARES et l'avenir de l'AVS

La FARES est la Fédération des Associations des Retraités et de l'Entraide en Suisse. Elle regroupe environ 120'000 membres organisés, dont la Fédération suisse des retraités. La FARES, inquiète « de ce qui se concocte pour la 11e révision bis de l'AVS et des projets qui bouillonnent déjà pour la 12e révision », a organisé une conférence de presse le 8 juillet dernier à Berne au Centre de presse du Palais fédéral.

Citons les points forts du communiqué de presse:

«Les travaux sur la 11e révision bis de l'AVS ne sont même pas terminés que se profile déjà, sur les traces de l'étude Bonoli, une 12e révision inquiétante.

L'étude Bonoli (IDHEAP 2008) prétend dégager des modèles pour l'AVS

basés sur des réformes des retraites dans des pays voisins. C'est oublier l'histoire de l'AVS et le rôle sécuritaire fort qu'elle joue pour une population très attachée aux principes de l'AVS depuis sa création en 1948: le mandat constitutionnel exige que les rentes couvrent les besoins vitaux de manière appropriée; la solidarité entre les générations est réalisée par le financement par répartition où chaque génération est d'abord contributrice puis bénéficiaire; l'universalité des rentes, qui ne sont pas liées à des conditions complexes et individuelles comme c'est le cas pour les Prestations Complémentaires et l'Aide sociale.

Or, l'étude Bonoli propose des mesures d'austérité diffuses en raison de processus compliqués qui resteront obscurs pour la plupart des citoyens, même s'ils s'accompagnent parfois de faibles compensations. Ainsi, deux mécanismes d'auto-adaptation des

rentes visent à calquer automatiquement les prestations à l'évolution de l'économie en supprimant tout contrôle démocratique: l'un porte sur le ralentissement et le blocage de l'indexation des rentes, l'autre sur l'adaptation des montants des rentes à la situation économique.

Deux coefficients viennent corriger les rentes calculées selon le droit actuel, à la baisse surtout. La faible hausse concédée pour la pénibilité du travail pourrait être réalisée autrement. Ces mesures conduisent à la flexibilisation et à une individualisation des rentes qui les éloignent toujours plus de leur mandat constitutionnel.

Un renforcement du financement de l'AVS se fera sentir. Mais il existe d'autres voies plus cohérentes avec son rôle d'assurance vieillesse de base, sociale, collective et solidaire, principalement l'augmentation de la masse des cotisations.» ■

Résultats sondage 2010

En début d'année, 4500 questionnaires ont été envoyés aux membres de la FVR dont 56 ont été retournés remplis. Cela peut paraître insignifiant mais leur contenu est d'une telle richesse que le comité cantonal aura plusieurs pistes de travail pour ces prochains temps.

La **SANTE** a inspiré le plus grand nombre. Sur 22 propositions, 4 d'entre elles sont revenues plusieurs fois:

- Faire stopper la hausse - voire faire baisser les primes de l'assurance maladie
- Soutenir la Caisse unique

- Contrôler les prix des médicaments/laboratoires/imagerie médicale
- Se faire rembourser des frais de dentiste, hygiéniste ou des lunettes.

Le domaine des **TRANSPORTS** a suggéré en particulier de:

- Obtenir le demi-tarif dans les bus pour les retraités
- Faire surbaisser les marches pieds.

Quant aux **ASSURANCES SOCIALES**, les propositions essentielles sont de:

- Soutenir le renforcement de l'AVS-AI et LPP
- Favoriser l'information sur le droit aux prestations complémentaires.

L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES revient surtout sur

le souhait de:

- Donner les adresses de qui donne des cours

- Donner des informations sur l'utilisation à moindres frais de ces moyens de communication.

Pour les **DIVERS**, quelques suggestions dont:

- Faire installer plus de bancs publics et l'éclairage public au sol.
- Lutter contre les arnaques téléphoniques
- Préparer l'entrée éventuelle en EMS par des cours ouverts aux proches.

Le comité cantonal remercie chaleureusement celles et ceux qui ont répondu et va fortement s'inspirer de ces résultats. ■

Bureau cantonal de méditation santé

Le gouvernement de l'Etat de Vaud a pris la décision, en 2002, de reconnaître de nouveaux droits à l'ensemble des bénéficiaires de soins. Ces nouveaux droits sont définis dans la Loi sur la Santé Publique (chapitre III) et concernent les patients, les résidents et tous les professionnels de la santé, médecins y compris. Ces droits s'appliquent aussi bien au secteur privé qu'au secteur public.

De nouveaux organes de recours ont été également prévus par le gouvernement. C'est ainsi que deux Commissions d'examen des plaintes (l'une destinée aux patients, l'autre aux résidents du secteur gériatrique) ont commencé à remplir leur mission, dès 2003. Puis, à partir du 1er mai 2004, le Bureau cantonal de médiation santé a débuté son activité.

Qui sont les plaignants ? Quelles sont les circonstances qui les ont conduits à la médiation ? Quelles sont leurs attentes ?

De nombreuses personnes soignées arrivent avec le sentiment de ne pas avoir été prises en considération, et sont choquées de ne pas avoir été ni écoutées ni respectées par les professionnels de la santé. D'autres décrivent leur séjour à l'hôpital comme un cauchemar tant elles ont souffert physiquement et moralement en raison d'un manque d'attention et de compassion.

La personne plaignante apparaît très souvent comme une victime ayant subi une grande épreuve et porte en elle une importante blessure psychologique. Nous percevons, en elle, des sentiments de tristesse, de dé-

ception, de révolte, et de colère. La famille plaignante éprouve quant à elle le sentiment d'avoir été exclue du projet de soins de son proche.

Patients et familles viennent en médiation dans l'espoir de se reconstruire et de restaurer le dialogue et la confiance avec autrui. Patients et familles veulent très souvent éviter à d'autres personnes (au sein de la population) de vivre ce qu'ils ont vécu.

Caractéristiques et principes de la médiation

La médiation offre la possibilité à des individus (ou à des groupes) en conflit, grâce au rôle d'un tiers neutre, de se rencontrer en tête-à-tête, de s'expliquer sur les faits qui les opposent, de dissiper tout malentendu, de restaurer une confiance réciproque ou encore de trouver des solutions qui conviennent à chacun.

La médiation est une démarche individuelle basée sur le volontariat et le respect mutuel. De plus, la médiation exige que chacun observe la confidentialité. Tous les participants doivent appliquer ce principe au cours du processus de médiation et après la signature de l'accord de médiation.

Organisation du Bureau cantonal de médiation santé

- Caractéristiques du poste de médiatrice

La médiatrice en poste est titulaire d'un doctorat en sciences de gestion, de plusieurs diplômes professionnels dans le domaine de la santé et du management ainsi que d'un titre universitaire en médiation. Désignée par les Commissions d'examen des plaintes et nommée par le Conseil d'Etat, elle exerce sa fonction en totale indépendance.

- Locaux

Le Bureau cantonal de médiation santé est situé au centre ville, Avenue Ruchonnet 57 à Lausanne, à proximité de la gare et face à un arrêt de bus. Equipés d'une rampe d'accès et d'un ascenseur, les locaux permettent de recevoir des personnes âgées ou handicapées se déplaçant en fauteuil roulant.

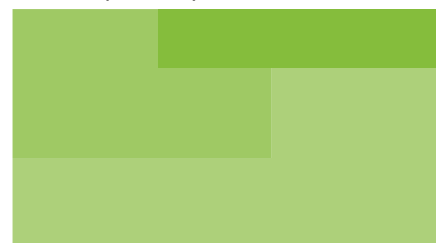
- Fonctionnement

Une permanence téléphonique est assurée de 9h à 13h, chaque jour en principe par la médiatrice. Il suffit de nous appeler au 021/ 316.09.87. Une première analyse et un premier tri s'exercent à ce stade. Les usagers sont ensuite reçus, sur rendez-vous, si leur problème relève de la médiation.

Conclusion

Le taux de réussite des médiations est de 85%. Les personnes soignées et soignantes expriment généralement leur satisfaction, en fin de séance et dans les jours qui suivent la médiation, puis font connaître l'existence de notre bureau dans leur environnement social. Une extension de la médiation en faveur des personnes handicapées mentales (vivant en institution) va voir le jour, en cette fin d'année 2010, suite à la décision du gouvernement vaudois.

Nous remercions les lecteurs de diffuser cet article à leurs proches et en particulier aux personnes qui ont le sentiment que leurs droits de patients ne sont pas respectés. ■





www.fnx.ch
ROMONT 026 652 12 10
Piano - Batterie - Orgue
Guitare - Partitions

L ' a g e n d a F V R

SECTION DISTRICT DE MORGES
 LUNDI 25 OCTOBRE 2010
 15H30 - THÉÂTRE DE BEAUSOBRE, MORGES

Conférence sur le thème de l'AVS

Orateur : Stéphane Rossini,
 Conseiller national

››› Contact: Lionel Glauser
 079 210 88 45

SECTION LAUSANNE ET ENVIRONS
 MARDI 2 NOVEMBRE 2010

CINÉTOILE MALLEY Projection de film

››› Contact: 079 494 86 01

SECTION RIVIERA-LAUAUX
 MARDI 2 NOVEMBRE 2010
 14H30 - CASINO DU RIVAGE, VEVEY

Conférence «Bonsoir le Ciel! L'astronomie vous intéresse? Quelques trucs et astuces à la portée de tous»

Orateur : René Durussel,
 Membre fondation de la société
 d'astronomie du Haut-Léman

››› Contact: Jean-Claude Combaz
 079 641 12 89

Le mot mystère

Nous espérons que notre premier jeu aura pu vous apporter un agréable moment. Ci-dessous, un nouveau mot mystère pour vous offrir un interlude ludique. **Bon amusement!**

B	O	I	S	E	S	E	C	N	A	C	A	V
I	B	E	L	U	C	I	N	A	C	E	A	E
L	N	E	T	T	E	H	C	N	A	L	P	E
L	R	T	E	E	L	B	A	S	I	P	C	N
E	E	E	R	T	N	S	E	S	I	L	O	A
N	U	M	G	U	A	N	E	S	A	O	P	R
O	N	P	E	I	S	N	T	T	P	N	I	R
I	I	O	S	P	M	O	N	T	A	G	N	E
T	O	O	V	E	N	E	O	E	R	E	E	T
A	N	E	S	T	H	E	S	I	E	O	R	I
T	L	R	N	A	A	S	S	E	O	I	R	D
A	U	A	O	L	H	E	R	B	E	R	T	E
N	I	A	B	E	D	T	O	L	L	I	A	M

Activité sans aucune contrepartie (9 lettres)

- | | | | |
|------------|-----------------|------------|-----------|
| — — — — — | — — — — — | — — — — — | — — — — — |
| Anesthésie | Herbe | Paréo | Sablée |
| Asseoir | Intrus | Pétale | Saison |
| Bille | Maillot de bain | Piston | Sens |
| Boisé | Méditerranée | Planchette | Snob |
| Canicule | Montagne | Plongeur | Tanné |
| Copiner | Natation | Régime | Tempo |
| Désir | Nurse | Réunion | Vacances |
| Eclat | | | Valise |

I M P R E S S U M

Rédactrice en cheffe
 Christiane Layaz-Rochat

Ont participé à ce numéro
 Christiane Layaz-Rochat
 Maryse Perret
 Chantal Thouverez (médiatrice)

**Publicité, marketing
 et mise en page**
 konsept, Lausanne
 info@konsept.nu